

BAC ET LYCÉE BLANQUER CONCRÈTEMENT, QU'EST-CE QUE CELA VA CHANGER ?



Année 2018-2019

- **Evaluations nationales de Seconde**

"Avant le mois d'octobre, chaque élève de seconde (...) passe un test de positionnement qui lui permet d'identifier ses acquis et ses besoins en maîtrise de la langue française et en mathématiques notamment. La correction est automatisée. Un profil individuel de chaque élève, référé à des repères nationaux sera alors disponible très rapidement, le positionnant selon quatre degrés de maîtrise dans chaque sous-ensemble de connaissances et de compétences évalué. Il permettra de construire un dispositif d'accompagnement personnalisé et adapté, s'appuyant sur diverses sources."

- Dernière année des enseignements d'exploration et des TPE.
- En juin 2019, les élèves font le choix de 3 enseignements de spécialité pour la classe de Première.

Ce qui nous interroge :

- ◇ Faisabilité des modalités techniques ?
- ◇ Une nouvelle fois le lycée devient l'antichambre d'une sélection qui se fonderait sur le repérage des difficultés scolaires.
- ◇ Quel accompagnement personnalisé quand, dans le même temps, les réformes du lycée en programment la disparition ?

En effet, l'accompagnement personnalisé disparaît des grilles horaires à partir de 2019. Il devra être pris sur la marge d'autonomie pour les élèves qui en auraient besoin. A quoi peuvent donc alors servir ces évaluations nationales si le repérage de difficultés scolaires ne débouche pas sur la possibilité de remédiation ?

Année 2019-2020

- Nouveaux programmes simultanément en Seconde et Première.
- La part modulable par division dans les DGH :
 - ⇒ 12 h en seconde
 - ⇒ 8 h en première (idem en Terminale à la rentrée suivante)

Cela concerne :
⇒ l'AP
⇒ les dédoublements
⇒ les options qui sont désormais toutes non obligatoires

- En première, la mise en place du tronc commun avec la disparition des séries L, ES et S, permet des regroupements « optimisés. »
- En juin 2020, les élèves abandonnent un enseignement de spécialité sur les 3 pour la classe terminale. Un de maths peut être maintenu en option.

Et pour le nouveau bac année 2019 2020 :

- Deux sessions d'épreuves communes de contrôle continu en Première et une session d'épreuves en Terminale.
- Des banques de sujets publics constituent ces épreuves communes du contrôle continu (30% du bac).
- L'EAF est maintenue (10% du bac) mais unifiée en lien avec la disparition des séries.

Année 2020-2021

- Nouveaux programmes en Terminale.
- Au printemps, deux enseignements de spécialité sont en épreuves écrites du bac (2 x 16%).
- Aux 3 sessions de contrôle continu pour le bac, s'ajoute une note des moyennes trimestrielles non pondérées de Première et Terminale (10%).
- En juin 2021 avec le grand oral (10% du bac, aucun moyen horaire pour sa préparation) et l'épreuve unifiée de Philo (8% du bac), la reconquête du mois de juin est effective.



Ce que le SNES-FSU a réussi à écarter grâce aux mobilisations :



- La semestrialisation ouvrant à terme sur l'annualisation des services.
- La suppression de la voie technologique
- La suppression de tout enseignement technologique en seconde.
- La possibilité pour le recteur de réduire la marge par division.
- La note globale de contrôle continu du bac à la main du chef d'établissement.



Pourquoi continuer à combattre cette réforme :

Nos disciplines

- Contre la fragilisation des disciplines moins choisies par les élèves pour les enseignements de spécialité.
- Contre la remise en cause de l'offre de formation et des groupes en effectifs réduits dans les séries technologiques par la globalisation des enseignements technologiques en Première.
- Contre la concurrence des disciplines lors du choix des enseignements de spécialité en fin de seconde et en fin de première avec le passage de 3 à 2.

Les moyens

- Contre 3 sessions d'épreuves communes du contrôle continu du bac conçues sans rémunération et temps de concertation .
- Contre l'augmentation de tous les groupes classes sous l'effet du tronc commun et des regroupements par enseignements de spécialité.
- Contre l'EMC non dédoublé et l'AP sans heures fléchées ni financées spécifiquement, déconnectés des disciplines en Première et Terminale avec des horaires élèves" annualisés : des postes seront amputés voire supprimés.

AU TOTAL, LES DHG PERDRAIENT A MINIMA 8% des heures : SUPPRESSIONS DE POSTES ET COMPLEMENTS DE SERVICE A PREVOIR !

Nos métiers

- Contre la pression des élèves, des parents d'élèves, de la hiérarchie sur le contrôle continu : les notes des 3 sessions d'épreuves communes comptant pour le bac sont en effet communiquées au fil de l'eau !
- Contre la fermeture des CIO et le redéploiement des PSYEN qui alourdira la tâche des professeurs principaux.
- Contre l'augmentation des tâches administratives dans les services (organisation des épreuves de contrôle continu et de leur anonymat, saisies de résultats sur des plateformes et le suivi de Parcoursup).

Une évaluation qui ait du sens

- Contre l'externalisation de l'évaluation en Langues Vivantes par la généralisation de certifications payantes.
- Contre l'évaluation permanente : chacune des 3 sessions d'épreuves communes de contrôle continu et les épreuves du bac écrites ou orales pourraient donner lieu à des sujets blancs.
- Contre davantage de contrôle continu, contre le bac maison !

« Le bac 2021 c'est plus d'accompagnement, plus d'égalité, plus de réussite » martèle le service de communication du ministère

En réalité, sur le terrain, le lycée et le bac Blanc ne sera :

- encore plus de contrôle hiérarchique sur l'évaluation des élèves,
- toujours plus d'inégalités entre établissements et entre jeunes,
- davantage d'élèves privés de poursuite d'étude choisie avec un bac au local et sanctionné dans Parcoursup !



Le SNES-FSU continue d'agir pour que l'année « blanche » 2018-2019 soit l'occasion de faire reculer le Ministre sur cette nouvelle organisation du lycée. L'appui de la profession sera déterminant pour y arriver. Rendez-vous à la rentrée !